



MARCHÉ PUBLIC DE FOURNITURES PROCES-VERBAL DE LA COMMISSION D'ACHATS PUBLICS ADAPTÉS - AVIS D'ATTRIBUTION

A - Identification du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice)

Communauté de Communes Ambert Livradois Forez
15 avenue du 11 Novembre
BP 71
63600 AMBERT

B - Objet de la consultation.

TRAVAUX DE MISE EN CONFORMITÉ DU PLAN D'EAU DU « MOULIN ROUGE » ET DE RENATURATION DU
RUISSEAU DES BRUTS À FOURNOLS
Référence : 2025-AFE-204

C - Déroulement de la consultation

- Publicité : Site internet + Le moniteur JAL ;
- Date et heure limites de réception des plis : 23/06/2025 à 13h30 ;
- Date de la réunion d'ouverture des plis : 23/06/2025 à 13h30 ;
- Date de la réunion d'analyse et attribution des plis : 30/07/2025 ;
- Délai de validité des offres : 150 jours ;
- Demande de précisions ou de compléments sur la teneur des offres : ☒ NON OU ☐ OUI

D - Composition de la commission d'achat publics adaptée

D1- Membres à voix délibérative :

Nom et prénom	Qualité	Titulaire ou Suppléant
FORESTIER Daniel	Président	Titulaire
DAUPHIN François	Vice-Président	Titulaire
GORBINET Guy	Vice-Président	Titulaire

AR Prefecture

063-200070761-20250730-2025_ADT_078-AR
Reçu le 31/07/2025

SAVINEL Jean	Vice-Président	Titulaire
LIENNART Didier	Vice-Président	Titulaire
MENAGER Marc		Titulaire
ALLÈGRE-CARTIER Stéphanie	Vice-Présidente	Suppléant
RODIER Simon	Vice-Président	Suppléant
PRUNIER Valérie	Vice-Présidente	Suppléant

E – Fonctionnement de la commission d'achat publics adaptée

■ Le quorum est atteint : NON ☐ OUI ☒

La commission

☒ peut

☐ ne peut pas

valablement délibérer.

■ Secrétariat de la commission d'achat publics adaptée : Chamseddine KAFIL, responsable de la commande publique

F – Elimination des offres

○ Lot n°1

■ Nombre de plis reçus : 2

- Dans les délais : 2
- Hors délais non examinés : 0

■ Décision de la commission d'appel d'offre relative à l'élimination des offres :

☒ élimine les offres conformément à la proposition figurant au rapport d'analyse des offres

☐ demande un examen complémentaire des offres pour les motifs suivants :

AR Prefecture

063-200070761-20250730-2025_ADT_078-AR
Reçu le 31/07/2025

○ Lot n°2

■ Nombre de plis reçus : 5

- Dans les délais : 5
- Hors délais non examinés : 0

■ Décision de la commission d'appel d'offre relative à l'élimination des offres :

- ☒ élimine les offres conformément à la proposition figurant au rapport d'analyse des offres
- ☐ demande un examen complémentaire des offres pour les motifs suivants :

G - Classement des offres

○ Lot n°1

■ Décision de la commission relative au classement des offres :

Après avoir pris connaissance du rapport d'analyse des offres, la commission :

- ☒ retient le classement des offres proposé ;
- ☐ demande une analyse complémentaire des offres pour les motifs suivants :

■ Résultat des votes :

(Indiquer le nombre de votes de la part des membres de la commission d'appel d'offres ayant voix délibérative.)

- Pour : 6
- Contre : 0
- Abstentions : 0

○ Lot n°2

■ Décision de la commission relative au classement des offres :

Après avoir pris connaissance du rapport d'analyse des offres, la commission :

- ☒ retient le classement des offres proposé ;
- ☐ demande une analyse complémentaire des offres pour les motifs suivants :

AR Prefecture

063-200070761-20250730-2025_ADT_078-AR
Reçu le 31/07/2025

■ Résultat des votes :

(Indiquer le nombre de votes de la part des membres de la commission d'appel d'offres ayant voix délibérative.)

- ☐ Pour : 6
- ☐ Contre : 0
- ☐ Abstentions : 0

H - Avis d'attribution

☐ Lot n°1

■ Au vu du rapport d'analyse des offres et des décisions prises quant à l'élimination et au classement des offres, la commission donne un avis favorable :

- ☒ pour attribuer le marché public ou l'accord-cadre à l'attributaire proposé ;
- ☒ pour les motifs exposés dans le rapport d'analyse des offres ;
- ☐ pour les motifs mentionnés ci-dessous :

☐ de demander une analyse complémentaire des offres pour les motifs suivants :

■ Résultat des votes :

(Indiquer le nombre de votes de la part des membres de la commission d'appel d'offres ayant voix délibérative.)

- ☐ Pour : 6
- ☐ Contre : 0
- ☐ Abstentions : 0

☐ Lot n°2

■ Au vu du rapport d'analyse des offres et des décisions prises quant à l'élimination et au classement des offres, la commission donne un avis favorable :

- ☒ pour attribuer le marché public ou l'accord-cadre à l'attributaire proposé ;
- ☒ pour les motifs exposés dans le rapport d'analyse des offres ;
- ☐ pour les motifs mentionnés ci-dessous :

☐ de demander une analyse complémentaire des offres pour les motifs suivants :

AR Prefecture

063-200070761-20250730-2025_ADT_078-AR
Reçu le 31/07/2025

■ Résultat des votes :

(Indiquer le nombre de votes de la part des membres de la commission d'appel d'offres ayant voix délibérative.)

- Pour : 6
- Contre : 0
- Abstentions : 0

I – Signature des membres de la commission des achats publics adaptés

Nom et prénom	Signature
Daniel FORESTIER	
François DAUPHIN	
Guy GORBINET	
Jean SAVINEL	
Didier LIENNART	
Marc MENAGER	
Stéphanie ALLÈGRE-CARTIER	
Simon RODIER	
Valérie PRUNIER	

AR Prefecture

063-200070761-20250730-2025_ADT_078-AR
Reçu le 31/07/2025